



IFRAM - INFO

LA LETTRE DU PÔLE D'INNOVATION POUR L'ARTISANAT DES MÉTAUX

n°51 – mai 2011

Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ Bilan des Journées des Métiers d'Art
- ▶ Etre conjoint d'un artisan : pourquoi se déclarer, comment, sous quel statut ?
- ▶ Nouveau container de stockage démontable
- ▶ Découvrez la Fein Acadamy et frottez-vous au Feinscination Tour 2011
- ▶ Nouvelles perceuses-visseuses sans fil professionnelles
- ▶ Rencontre nationale des Pôles d'innovation pour l'artisanat et les petites entreprises
- ▶ Portrait d'un artiste : Jean-Pierre Augier, résurrecteur de métal
- ▶ L'agenda des évènements à ne pas manquer !

Quelques brèves de Fèvres...

▶ *Ateliers à louer*

Afin de diversifier son offre économique "Métiers d'Art" régionale, la Communauté de Communes Puisaye Nivernaise a procédé à la restauration des communs du château de Saint-Amand-en-Puisaye (58) afin d'y aménager 5 "ateliers boutiques" destinés à la location pour l'accueil d'artisans d'art. Un 6^{ème} espace galerie d'art accueillera plusieurs expositions thématiques tout au long de l'année. Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter Elsa Mathonet, chargée de communication Métiers d'Art à Saint-Amand-en-Puisaye (Tél. : 03 86 39 71 77). www.lesateliersduchateau.com

▶ *"Lumières de l'Innovation"*

Il s'agit du nom du 1^{er} concours de l'innovation organisé par la CAPEB. Ce concours a récompensé deux entreprises dans les catégories "Démarches" et "Produits et Services pour les entreprises", à savoir la société Cap'Handi primée pour son offre destinée à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées ou à mobilité réduite, et la société Bidaux Marc avec son Scap'Air, un burineur pneumatique intégrant un système anti-vibratile, qui réduit la pénibilité du travail des artisans et les troubles musculo-squelettiques. Notons la mention spéciale attribuée à Hers'Escale, une règle graphique circulaire pour le calcul et le balancement d'escalier. www.journeesdelaconstruction.com

▶ *Recherche ferronnier-métallier*

L'entreprise Forge et design, située à La Roche-sur-Foron près d'Annecy, recherche un ferronnier-métallier diplômé avec expériences. Cette entreprise, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, est spécialisée dans la fabrication de ferronneries et d'escaliers complexes. Vous devez être qualifié, minutieux et avoir l'esprit d'équipe. Il y a une possibilité de logement temporaire sur place. La rémunération est à négocier selon la motivation et les compétences. Si vous êtes intéressé, contacter Gunther Lepoutre au 04 50 37 59 49. www.forge-design.fr

Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur www.ifram.fr

Bilan des Journées des Métiers d'Art

Les Journées des Métiers d'Art se sont achevées sur un bilan plutôt positif. Ce rendez-vous a pu montrer l'attrait du public pour l'artisanat. Cependant, il conviendrait de s'interroger afin de savoir si un tel événement ponctuel répond réellement aux besoins du secteur. Plus de 1370000 visiteurs ont poussé les portes des ateliers et participé aux nombreuses manifestations qui ont fêté les métiers d'art durant tout le week-end. Près de 300 manifestations dans toute la France étaient proposées, avec notamment un réel engagement des Maîtres d'Art, des Meilleurs Ouvriers de France, et des Entreprises du Patrimoine Vivant. L'engouement du public s'est fait sentir à Paris comme en province. Ainsi, plus de 30000 visiteurs ont découvert les ateliers "métiers d'art" de la région Lorraine, tandis que ceux du Calvados ont accueilli chacun entre 75 et 100 personnes. En Bretagne, la fréquentation a été triplée par rapport à l'édition précédente. En Île-de-France, 3500 personnes ont participé aux animations de la propriété Caillebotte à Yerres (Essonne) et près de 1000 enfants ont découvert les métiers du bois à la Cité des Sciences et de l'Industrie.



Cependant, si l'attrait du public est réel, la réalité est tout autre. De nombreux métiers d'art meurent, faute de trouver les clients nécessaires. Car trouver des clients est, en effet, le défi principal de ce secteur d'activité très fragile. Les Métiers d'Art en France n'ont toujours pas trouvé leur place entre les marchés et les foires directes aux particuliers, dans lesquelles l'artisan est également lui-même vendeur et les quelques galeries qui acceptent d'intégrer l'Artisanat d'Art dans leur diffusion. Du coup, le marché reste extrêmement diffus, malgré les vitrines occasionnelles que sont les événements comme celui du week-end dernier. L'artisanat d'art aurait besoin d'être soutenu à plein temps, ce qui nécessiterait une vitrine permanente. Les Métiers d'art ont le besoin d'être mieux exposés, et ce rendez-vous ponctuel ne pourra être suffisant afin d'aider un secteur encore fragile. www.journeesdesmetiersdart.com

Etre conjoint d'un artisan : pourquoi se déclarer, comment, sous quel statut ?



Aujourd'hui, de nombreux conjoints participent à la vie quotidienne de l'entreprise. Or, ne pas se déclarer peut s'avérer très lourd de conséquences pour l'entreprise, le chef d'entreprise et, bien-sûr, pour le conjoint lui-même. En effet, sur le plan juridique, la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation a jugé dans un arrêt du 22 octobre 2002 qu'un conjoint sans statut était un travailleur dissimulé. Dans ce cas, l'entreprise et l'employeur peuvent être soumis à des sanctions civiles et administratives. Sur le plan social, le second risque est lié à l'absence de couverture sociale du conjoint. Une situation

risquée qui expose directement le conjoint en cas de coup dur (décès, divorce, invalidité, etc.). En se déclarant, le conjoint se constitue et acquiert des droits sociaux non négligeables, notamment en matière de retraite.

Depuis la loi du 2 août 2005, le conjoint du chef d'entreprise qui exerce une activité professionnelle régulière dans l'entreprise, a donc l'obligation de se rattacher à l'un des 3 statuts prévus par la loi du 10 juillet 1982 : conjoint-salarié, conjoint-associé ou conjoint-collaborateur. Sous certaines conditions, ces 3 statuts ouvrent un certain nombre de droits aux conjoints de chefs d'entreprises : couverture sociale individuelle (maternité, retraite, assurance décès, etc.), droits sur l'entreprise, protection juridique, assurance chômage, avantages fiscaux, congés payés... Au-delà de ces droits fondamentaux, ces statuts offrent également la reconnaissance professionnelle. Une reconnaissance essentielle qui permet de définir un périmètre d'action, et, souvent, de clarifier la situation du conjoint dans l'entreprise. Choisir un statut, c'est aussi permettre aux conjoints de bénéficier de formations professionnelles et de mettre à jour leurs connaissances et savoir-faire. Le choix du statut sera conditionné majoritairement par la situation professionnelle du conjoint, son implication dans l'entreprise, et les niveaux de protection juridique et sociale désirés. Le statut conjoint-collaborateur permet par exemple de cumuler d'autres activités, et les cotisations sont déductibles des bénéfices de l'entreprise. Tandis que le statut conjoint-salarié est considéré identique à celui de tout autre salarié, et ouvert à tout type d'entreprises. Enfin, le statut conjoint-associé présente la particularité du partage des bénéfices à hauteur de la participation, et n'est ouvert qu'aux entreprises sous la forme sociétaire. Retrouvez toutes les conditions relatives aux différents statuts (affiliation, type d'entreprise, régime social, déclaration, avantages et particularités) sur le site www.femmesdelartisanat.com. Vous pourrez également y télécharger les différentes déclarations.

Nouveau container de stockage démontable

Ce container démontable, léger, fabriqué en acier galvanisé peut se monter très rapidement et facilement, même dans des lieux difficiles d'accès. Ce produit est disponible en différentes longueurs de 2,25 m à 6 m. Sa facilité de transport et son prix en font un outil indispensable aux artisans pour la protection des matériels et des approvisionnements des chantiers. Juxtaposable et superposable, ce container existe également en version équipée d'un bac de rétention. www.kovobel.fr



Découvrez la Fein Academy et frottez-vous au Feinscination Tour 2011



Depuis plus d'un siècle, FEIN invente et développe de nouveaux outils électroportatifs, posant ainsi des jalons significatifs dans l'ensemble des secteurs d'activité. Présent dans le domaine du métal, du second œuvre et de l'automobile, le programme FEIN est en constante évolution et propose sans cesse de nouvelles solutions. Basée au siège de l'entreprise à Saverne, la FEIN Academy est un outil qui répond parfaitement aux besoins et attentes des utilisateurs en proposant un programme de formations techniques adaptées au travail du métal, notamment les aciers inoxydables. Pour tout renseignement sur ces formations, vous pouvez contacter Michel Fuchs, responsable du centre de formation, au 03 88 71 56 60, ou vous rendre sur le site www.fein.fr. Par ailleurs, l'entreprise organise actuellement un concours à travers toute la France. Découvrez toutes les dates et les défis à relever sur www.feinscinationtour.fr.

Nouvelles perceuses-visseuses sans fil professionnelles

Cette année, le fabricant d'outillage Bosch fête ses 125 ans, et en profite pour renouveler sa gamme de perceuses-visseuses sans fil 14,4 et 18 V Lithium-Ion. Ces machines, dotées d'un moteur quadripolaire hautes performances, sont compactes et légères. En effet, toujours plus légères et plus maniables, les perceuses-visseuses sans fil GSR 14,4 V-LI Professional et GSR 18 V-LI Professional offrent une autonomie de batterie toujours plus longue. Avec leur faible poids de seulement 1,5 kg, batterie incluse, elles sont particulièrement légères. Endurantes, ces nouvelles perceuses-visseuses peuvent effectuer respectivement jusqu'à 317 et 500 vissages avec une seule charge de batterie. Ces machines disposent d'un mandrin "Autolock" de 13 mm pour un changement d'accessoire en quelques secondes, d'un frein moteur intégré très pratique pour un travail de précision lors de vissages en série, et d'un éclairage à LED intégré. Les batteries Lithium-Ion Premium Bosch disposent d'un système électronique de protection des cellules qui leur garantit une longévité élevée et qui protège la batterie de la surcharge, de la surchauffe et de la décharge totale. Tout effet mémoire est exclu, et les batteries restent opérationnelles même après des semaines d'inactivité. Ces batteries sont dotées d'un témoin de niveau de charge qui indique à tout moment les réserves d'énergie restantes. www.bosch-pt.fr



Rencontre nationale des Pôles d'innovation pour l'artisanat et les petites entreprises



La 5^{ème} Rencontre nationale du Réseau des Pôles d'innovation pour l'artisanat et les petites entreprises, organisée avec le soutien de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) aura lieu le 25 mai 2011 à Paris au Centre de Conférences Pierre Mendès-France du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Le thème qui a été retenu cette année est le suivant : « Les artisans et les petites entreprises, acteurs des marchés de demain. Transformer les attentes environnementales, sociales et de consommation en leviers de développement. » La rencontre sera donc l'occasion d'échanger sur les enjeux des innovations environnementales et marketing, de faire le point sur l'évolution des réglementations et des modes de consommation et d'appréhender les nouveaux marchés. Elle réunira l'ensemble des acteurs de l'innovation artisanale : Pôles d'innovation, Institutions publiques, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Organisations Professionnelles, mais également des centres de ressources techniques, des universitaires, des responsables d'entreprises artisanales... Plus d'infos sur www.infometiers.org.

Portrait d'un artiste : Jean-Pierre Augier, résurrecteur de métal

Né en 1941 à Nice, Jean-Pierre Augier vit et travaille maintenant au milieu des oliviers, à Saint-Antoine-de-Siga dans les Alpes-Maritimes. Jeune, il s'intéresse aux vieux outils abandonnés et apprend à les souder. Dès lors, il ne travaillera plus que le fer et exposera à la Maison du Portal à Levens, dans plusieurs régions de France, mais aussi à Paris, à New York, à Luxembourg, en Belgique, en Allemagne et en Suisse. Le sculpteur trouve son inspiration dans de vieux outils ou des objets de fer qu'il transforme par assemblage en personnages ou animaux en mouvement. Il sauve ainsi de l'oubli, de l'inutilité, de la destruction, ceux qui étaient promis au rebut ou à la fonte. Son travail les transfigure pour leur donner une autre vie, celle d'une œuvre d'art. www.jpaugier.fr



L'agenda des évènements à ne pas manquer !

• Le 4 mai 2011 : 5^{ème} rencontre nationale du réseau Artisanat-Université

La 5^{ème} Rencontre nationale du Réseau Artisanat-Université aura pour thème : "Partenariat Artisanat-Université : une dynamique régionale de recherche, formation et développement". Les discussions et échanges porteront sur l'analyse des besoins en compétences face à l'évolution de la société et des métiers de l'artisanat, et sur les réponses apportées en termes d'offres de formation. www.infometiers.org

• Jusqu'au 15 mai 2011 : L'Art du dinandier - Olivier Courtot

Le dinandier Olivier Courtot expose par le biais de ses œuvres réalisées ou en cours de réalisation, de photos, de vidéos, et de démonstrations. Cette exposition se déroule jusqu'au 15 mai au musée Bernard d'Agesci à Niort. Renseignement au 05 49 78 72 00. www.musee-agesci.fr

• Les 14 et 15 mai 2011 : Fête du fer et du savoir-faire

Organisée à Cavagnac dans le Lot avec la participation de plusieurs corporations pour promouvoir les métiers, cet événement permet aux ferronniers, maréchaux-ferrants, vitraillistes, potiers, tourneurs sur bois, sculpteurs, ferrons... de faire la démonstration de leurs savoir-faire. www.forgedes3marteaux.fr

• Les 14 et 15 mai 2011 : Fête de la Forge

Organisée en l'honneur du métier de forgeron, cette 15^{ème} édition propose diverses animations, expositions et démonstrations autour du thème de la forge. Saint-Martin la Plaine (Loire). Contact : Guy Piégay - Tél. : 04 77 75 99 34 - <mailto:guy.piegay@wanadoo.fr>

• Les 21 et 22 mai 2011 : Coutellia

Ce 21^{ème} salon international du couteau d'art et de tradition se déroulera comme à l'habitude à Thiers dans le Puy-de-Dôme. Au programme, exposition-vente, démonstration de forge, atelier de montage de couteaux, balade nocturne dans la Vallée des Usines, visite du musée de la coutellerie.... Renseignements à la CCI de Thiers (Tél. : 04 73 51 66 50). www.thiers-tourisme.fr

• Du 1^{er} au 5 juin 2011 : "Mains & Merveilles"

Cette exposition vivante investit le Domaine de Kerguéhennec situé à 30 km au nord de Vannes, une formidable occasion de rencontrer une trentaine de professionnels des métiers d'art du Morbihan aux savoir-faire uniques : bijoutiers, verriers, ébénistes, vitraillistes, sculpteurs, peintres, graveurs, couteliers, potiers, forgerons... transmettront leur passion à travers des démonstrations et des animations. www.morbihan.fr

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30 - Fax : 02 35 61 56 97

Internet : www.ifram.fr / Courriel : ifram@ifram.fr

